Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série L

2025/1878

17.9.2025

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2025/1878 DE LA COMMISSION

du 16 septembre 2025

accordant une autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides dénommée «BPF Propanol» conformément au règlement (UE) nº 528/2012 du Parlement européen et du Conseil

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) nº 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides ([1]), et notamment son article 44, paragraphe 5, premier alinéa,

considérant ce qui suit:

(1) Le 29 mars 2019, la société Bode Chemie GmbH a soumis à l'Agence européenne des produits chimiques (ci-après l'«Agence»), conformément à l'article 43, paragraphe 1, du règlement (UE) nº 528/2012, une demande d'autorisation de l'Union pour une famille de produits biocides dénommée «BPF Propanol», relevant du type de produits 1, 2 et 4 tel que décrit à l'annexe V dudit règlement, confirmant par écrit que l'autorité compétente allemande avait accepté d'évaluer la demande. Ladite demande a été consignée dans le registre des produits biocides sous le numéro BC-NE050445-47.

(2) Les substances actives contenues dans les produits biocides «BPF Propanol» sont le propan-1-ol et le propan-2-ol, qui figurent sur la liste de l'Union des substances actives approuvées visée à l'article 9, paragraphe 2, du règlement (UE) nº 528/2012 pour les types de produits 1, 2 et 4.

(3) Le 14 août 2024, conformément à l'article 44, paragraphe 1, du règlement (UE) nº 528/2012, l'autorité compétente d'évaluation a transmis à l'Agence un rapport d'évaluation et les conclusions de son évaluation.

(4) Le 21 mars 2025, conformément à l'article 44, paragraphe 3, du règlement (UE) nº 528/2012 ([2]), l'Agence a soumis à la Commission son avis, le projet de résumé des caractéristiques des produits biocides (ci-après le «RCP») appartenant à la famille de produits «BPF Propanol» et le rapport final d'évaluation de cette famille de produits biocides.

(5) Dans cet avis, l'Agence conclut que la famille de produits «BPF Propanol» répond à la définition de «famille de produits biocides» figurant à l'article 3, paragraphe 1, point s), du règlement (UE) nº 528/2012, qu'elle peut faire l'objet d'une autorisation de l'Union conformément à l'article 42, paragraphe 1, dudit règlement et que, sous réserve du respect du projet de RCP, elle remplit les conditions fixées à l'article 19, paragraphe 6, dudit règlement.

(6) Le 8 avril 2025, l'Agence a transmis à la Commission le projet de RCP dans toutes les langues officielles de l'Union, conformément à l'article 44, paragraphe 4, du règlement (UE) nº 528/2012.

(7) La Commission souscrit à l'avis de l'Agence et considère dès lors qu'il est approprié d'octroyer une autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «BPF Propanol».

(8) Les mesures prévues par le présent règlement sont conformes à l'avis du comité permanent des produits biocides,

([1]) JO L 167 du 27.6.2012, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2012/528/oj.
([2]) Avis de l'ECHA du 27 février 2025 concernant l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «BPF Propanol» (ECHA/BPC/462/2025, en anglais), https://echa.europa.eu/opinions-on-union-authorisation.

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

Une autorisation de l'Union est accordée, sous le numéro EU-0034602-0000, à la société Bode Chemie GmbH pour la mise à disposition sur le marché et l'utilisation de la famille de produits biocides «BPF Propanol» conformément au résumé des caractéristiques du produit biocide figurant en annexe.

L'autorisation de l'Union est valable du 7 octobre 2025 au 30 septembre 2035.

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur le vingtième jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 16 septembre 2025.

Par la Commission
La présidente
Ursula VON DER LEYEN

ANNEXE

Résumé des caractéristiques du produit pour une famille de produits biocides

BPF Propanol

Type(s) de produit

TP01: Hygiène humaine

TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Numéro d'autorisation EU-0034602-0000

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides EU-0034602-0000

PARTIE I

PREMIER NIVEAU D'INFORMATION

1. **INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Nom de famille**

Nom	BPF Propanol

1.2. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP01: Hygiène humaine TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

1.3. **Titulaire de l'autorisation**

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	BODE Chemie GmbH
	Adresse	Melanchthonstr. 27 22525 Hamburg DE
Numéro de l'autorisation	EU-0034602-0000	
Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides	EU-0034602-0000	
Date de l'autorisation	7 octobre 2025	
Date d'expiration de l'autorisation	30 septembre 2035	

1.4. **Fabricant(s) du produit**

Nom du fabricant	Bode Chemie GmbH
Adresse du fabricant	Melanchthonstrasse 27 22525 Hamburg Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	BODE Chemie GmbH site 1 Melanchthonstraße 27 22525 Hamburg Allemagne

1.5. **Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)**

Substance active	Propane-1-ol
Nom du fabricant	BASF SE
Adresse du fabricant	Carl-Bosch-Str. 38 67056 Ludwigshafen Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	BASF SE site 1 Carl-Bosch-Str. 38 67056 Ludwigshafen Allemagne

Substance active	Propane-2-ol
Nom du fabricant	INEOS Solvents Germany GmbH
Adresse du fabricant	Römerstr. 733 47443 Moers Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	INEOS Solvents Germany GmbH site 1 Römerstr. 733 47443 Moers Allemagne

2. **COMPOSITION ET FORMULATION DE LA FAMILLE DE PRODUITS**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-1-ol		Substance active	71-23-8	200-746-9	30 - 45 % (p/p)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	25 - 45 % (p/p)
1-Tétradécanol	-	Substance non active	112-72-1	204-000-3	0 - 1 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation**

Type(s) de formulation	AL Autre liquide XX Lingettes imprégnées

PARTIE II

DEUXIÈME NIVEAU D'INFORMATION — MÉTA-RCP

1. **MÉTA-RCP 1 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Méta-RCP 1 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: meta SPC 1

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-1

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP01: Hygiène humaine

2. **COMPOSITION DU MÉTA-RCP 1**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 1**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-1-ol		Substance active	71-23-8	200-746-9	30 - 30 % (p/p)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	45 - 45 % (p/p)
1-Tétradécanol	-	Substance non active	112-72-1	204-000-3	0,25 - 1 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 1**

Type(s) de formulation	AL Autre liquide

3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 1**

Mentions de danger	H226: Liquide et vapeurs inflammables. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges. H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Conseils de prudence	P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102: Tenir hors de portée des enfants. P103: Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P233: Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240: Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241: Utiliser du matériel électrique antidéflagrant. P241: Utiliser du matériel d'éclairage antidéflagrant. P242: Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. P243: Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P261: Éviter de respirer les vapeurs.

	P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P280: Porter un équipement de protection des yeux. P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P312: Appeler un médecin en cas de malaise. P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise. P337 + P313: Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. P370 + P378: En cas d'incendie: Utiliser brouillard d'eau, mousse, dioxyde de carbone ou agent extincteur à poudre pour l'extinction. P403 + P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P403 + P235: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P405: Garder sous clef. P501: Éliminer le contenu dans aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales. P501: Éliminer le récipient dans aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP**

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

Désinfectant hygiénique pour les mains, TP1, utilisateur professionnel et industriel - méta RCP 1

Type de produit	TP01: Hygiène humaine
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Nom commun: Levures Nom commun: Mycobactéries Nom commun: Virus (activité virucide à spectre limité) Nom commun: Virus enveloppé
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Ce produit est un désinfectant hygiénique pour les mains prêt à l'emploi destiné à être utilisé dans les zones industrielles, institutionnelles, de soins de santé et domestiques.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Désinfectant hygiénique pour les mains Description détaillée:

Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 3 ml par application Nombre et fréquence des applications: Le produit est utilisé selon les besoins, ce qui peut être plusieurs fois par jour (fréquence : 25 fois par jour) Temps de contact : Bactéries, levures, mycobactéries et virus à enveloppe – 30 secondes Activité virucide à spectre limité – 60 secondes
Catégorie(s) d'utilisateurs	industriels professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacon en PEHD 50 - 1000 ml Bidon en PEHD 5 l

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Appliquer 3 ml sur les mains sèches et visiblement propres et les maintenir humides pendant le temps de contact requis.

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres législations de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail, les mesures de gestion des risques suivantes doivent être appliquées:

L'utilisation d'une protection oculaire pendant le remplissage des flacons d'application est obligatoire.

Protection des yeux selon la norme européenne EN ISO 16321 ou équivalente.

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

voir la rubrique générale

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

voir la rubrique générale

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

voir la rubrique générale

4.2. **Description de l'utilisation**

Tableau 2

Désinfectant hygiénique pour les mains, TP1, grand public — méta RCP 1

Type de produit	TP01: Hygiène humaine
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Nom commun: Levures Nom commun: Mycobactéries Nom commun: Virus (activité virucide à spectre limité) Nom commun: Virus enveloppé

Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Le produit est un désinfectant hygiénique pour les mains prêt à l'emploi destiné à être utilisé dans les zones institutionnelles, de soins de santé et domestiques.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Désinfectant hygiénique pour les mains Description détaillée:
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 3 ml (la quantité de liquide doit correspondre à la taille d'une grande pièce de monnaie) Nombre et fréquence des applications: Le produit est utilisé selon les besoins, pour les adultes et les enfants de plus de 2 ans jusqu'à 10 fois par jour, pour les enfants en bas âge jusqu'à 8 fois par jour. Temps de contact : Bactéries, levures, mycobactéries et virus à enveloppe – 30 secondes Activité virucide à spectre limité – 60 secondes
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacon en PEHD 50 - 1000 ml

4.2.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Se conformer aux consignes d'utilisation.

Appliquer 3 ml sur les mains sèches et visiblement propres et les maintenir humides pendant le temps de contact requis.

4.2.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Ne pas dépasser le nombre d'applications par jour indiqué

Le titulaire de l'autorisation doit indiquer sur l'étiquette le taux d'application sous une forme simple et facilement compréhensible.

Utilisation par les enfants uniquement sous la surveillance d'un adulte. Appliquer d'abord la quantité destinée à l'enfant/l'enfant en bas âge sur votre propre main, puis frotter le produit sur la main de l'enfant/l'enfant en bas âge. Veiller à ce que l'enfant/l'enfant en bas âge ne se touche pas les yeux ou la bouche avant le séchage du produit.

Éviter le contact avec les yeux.

Éviter tout contact inutile avec la peau.

En cas de sécheresse cutanée, utiliser une lotion pour la peau adaptée.

4.2.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

4.2.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

voir la rubrique générale

4.2.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

voir la rubrique générale

4.3. **Description de l'utilisation**

Tableau 3

Désinfection chirurgicale des mains/flore bactérienne cutanée résidente, TP1, utilisateur professionnel — méta RCP 1

Type de produit	TP01: Hygiène humaine
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Nom commun: Levures Nom commun: Mycobactéries Nom commun: Virus (activité virucide à spectre limité)
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Désinfection chirurgicale des mains / flore bactérienne cutanée résidente. Ce produit est un désinfectant alcoolique prêt à l'emploi destiné à être utilisé dans les zones de soins de santé / le secteur hospitalier.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Désinfectant chirurgical pour les mains Description détaillée:
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 2 fois 3 ml par application Nombre et fréquence des applications: Le produit est utilisé selon les besoins, ce qui peut être plusieurs fois par jour (fréquence : 4 fois par jour). Temps de contact : 90 secondes
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacon en PEHD 50 - 1000 ml Bidon en PEHD 5 l

4.3.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Appliquer 2 fois 3 ml sur les mains et les avant-bras secs et visiblement propres pendant 1,5 minute, en gardant la peau humide pendant la durée de l'application.

Tout transvasement ou remplissage ne peut être effectué que dans des conditions aseptiques.

4.3.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres législations de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail, les mesures de gestion des risques suivantes doivent être appliquées:

L'utilisation d'une protection oculaire pendant le remplissage des flacons d'application est obligatoire. Protection des yeux selon la norme européenne EN ISO 16321-1 ou équivalente.

4.3.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

voir la rubrique générale

4.3.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

voir la rubrique générale

4.3.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

voir la rubrique générale

5. **MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 1**

5.1. **Consignes d'utilisation**

voir les consignes spécifiques à l'utilisation

5.2. **Mesures de gestion des risques**

Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques ou des animaux non ciblés.

Assurez une ventilation adéquate durant l'application.

Veiller à ce que le produit appliqué soit complètement sec avant de pénétrer dans une pièce ou une zone dans laquelle des personnes resteront plus longtemps.

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est en mesure d'avaler. NE PAS faire vomir. En cas de symptômes : Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale. Si aucun symptôme : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Informations destinées au personnel de soins de santé ou au médecin : Initier des mesures de réanimation le cas échéant, puis appeler un CENTRE ANTIPOISON.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant 5 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : En cas d'irritation, laver à l'eau et consulter un médecin. En cas d'exposition involontaire de la peau : laver à l'eau.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Durée de conservation : 36 mois.

Stocker à des températures ne dépassant pas 40 °C.

Protéger de la lumière directe.

6. **AUTRES INFORMATIONS**

Tenir compte de la valeur de référence européenne de 129,28 mg/m³ pour la substance active propan-2-ol (n° CAS : 67-63-0) qui a été utilisée pour l'évaluation des risques pour le produit biocide.

Le titre complet de la norme EN mentionné dans la rubrique Mesures de gestion des risques est le suivant :

la norme européenne EN ISO 16321 - Protection des yeux et du visage à usage professionnel

«Professionnels (y compris utilisateurs industriels)» signifie professionnels qualifiés si la législation nationale l'exige.

7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 1**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux		Sterillium pure	Marché: UE		
Numéro de l'autorisation		EU-0034602-0001 1-1			
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-1-ol		Substance active	71-23-8	200-746-9	30 % (p/p)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	45 % (p/p)
1-Tétradécanol	-	Substance non active	112-72-1	204-000-3	0,95 % (p/p)

7.2. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux		Sterillium classic blue	Marché: UE		
Numéro de l'autorisation		EU-0034602-0002 1-1			
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-1-ol		Substance active	71-23-8	200-746-9	30 % (p/p)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	45 % (p/p)
1-Tétradécanol	-	Substance non active	112-72-1	204-000-3	0,95 % (p/p)

1. **MÉTA-RCP 2 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Méta-RCP 2 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: meta SPC 2

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-2

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP01: Hygiène humaine

2. **COMPOSITION DU MÉTA-RCP 2**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 2**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-1-ol		Substance active	71-23-8	200-746-9	30 - 30 % (p/p)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	45 - 45 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 2**

Type(s) de formulation	AL Autre liquide

3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 2**

Mentions de danger	H226: Liquide et vapeurs inflammables. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges. EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Conseils de prudence	P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102: Tenir hors de portée des enfants. P103: Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P233: Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240: Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241: Utiliser du matériel électrique antidéflagrant. P241: Utiliser du matériel d'éclairage antidéflagrant. P242: Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. P243: Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P261: Éviter de respirer les vapeurs. P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P280: Porter un équipement de protection des yeux.

	P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P312: Appeler un médecin en cas de malaise. P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise. P337 + P313: Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. P370 + P378: En cas d'incendie: Utiliser brouillard d'eau, mousse, dioxyde de carbone ou agent extincteur à poudre pour l'extinction. P403 + P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P403 + P235: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P405: Garder sous clef. P501: Éliminer le contenu dans aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales. P501: Éliminer le récipient dans aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP**

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

Désinfectant hygiénique pour les mains, TP1, utilisateur professionnel et industriel — méta RCP 2

Type de produit	TP01: Hygiène humaine
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Nom commun: Levures Nom commun: Mycobactéries Nom commun: Virus (activité virucide à spectre limité) Nom commun: Virus enveloppé
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Ce produit est un désinfectant hygiénique pour les mains prêt à l'emploi destiné à être utilisé dans les zones industrielles, institutionnelles, de soins de santé et domestiques.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Désinfectant hygiénique pour les mains Description détaillée:

Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 3 ml par application Nombre et fréquence des applications: Le produit est utilisé selon les besoins, ce qui peut être plusieurs fois par jour (fréquence : 25 fois par jour). Temps de contact : Bactéries, levures, mycobactéries et virus à enveloppe – 30 secondes Activité virucide à spectre limité – 60 secondes
Catégorie(s) d'utilisateurs	industriels professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacon en PEHD 50 - 1000 ml Bidon en PEHD 5 l

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Appliquer 3 ml sur les mains sèches et visiblement propres et les maintenir humides pendant le temps de contact requis.

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres législations de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail, les mesures de gestion des risques suivantes doivent être appliquées:

L'utilisation d'une protection oculaire pendant le remplissage des flacons d'application est obligatoire.

Protection des yeux selon la norme européenne EN ISO 16321 ou équivalente.

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

voir la rubrique générale

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

voir la rubrique générale

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

voir la rubrique générale

4.2. **Description de l'utilisation**

Tableau 2

Désinfectant hygiénique pour les mains, TP1, grand public — méta RCP 2

Type de produit	TP01: Hygiène humaine
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Nom commun: Levures Nom commun: Mycobactéries Nom commun: Virus (activité virucide à spectre limité) Nom commun: Virus enveloppé

Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Le produit est un désinfectant hygiénique pour les mains prêt à l'emploi destiné à être utilisé dans les zones institutionnelles, de soins de santé et domestiques.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Désinfectant hygiénique pour les mains Description détaillée:
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 3 ml (la quantité de liquide doit correspondre à la taille d'une grande pièce de monnaie) Nombre et fréquence des applications: Le produit est utilisé selon les besoins, pour les adultes et les enfants de plus de 2 ans jusqu'à 10 fois par jour, pour les enfants en bas âge jusqu'à 8 fois par jour. Temps de contact : Bactéries, levures, mycobactéries et virus à enveloppe – 30 secondes Activité virucide à spectre limité – 60 secondes
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacon en PEHD 50 - 1000 ml

4.2.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Se conformer aux consignes d'utilisation.

Appliquer 3 ml sur les mains sèches et visiblement propres et les maintenir humides pendant le temps de contact requis.

4.2.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Ne pas dépasser le nombre d'applications par jour indiqué.

Le titulaire de l'autorisation doit indiquer sur l'étiquette le taux d'application sous une forme simple et facilement compréhensible.

Utilisation par les enfants uniquement sous la surveillance d'un adulte. Appliquer d'abord la quantité destinée à l'enfant/l'enfant en bas âge sur votre propre main, puis frotter le produit sur la main de l'enfant/l'enfant en bas âge. Veiller à ce que l'enfant/l'enfant en bas âge ne se touche pas les yeux ou la bouche avant le séchage du produit.

Éviter le contact avec les yeux.

Éviter tout contact inutile avec la peau.

En cas de sécheresse cutanée, utiliser une lotion pour la peau adaptée.

4.2.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

4.2.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

voir la rubrique générale

4.2.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

voir la rubrique générale

4.3. **Description de l'utilisation**

Tableau 3

Désinfection chirurgicale des mains/flore bactérienne cutanée résidente, TP1, utilisateur professionnel

Type de produit	TP01: Hygiène humaine
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Nom commun: Levures Nom commun: Mycobactéries Nom commun: Virus (activité virucide à spectre limité)
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Désinfection chirurgicale des mains / flore bactérienne cutanée résidente. Ce produit est un désinfectant alcoolique prêt à l'emploi destiné à être utilisé dans les zones de soins de santé / le secteur hospitalier.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: désinfectant chirurgical pour les mains Description détaillée:
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 2 fois 3 ml par application Nombre et fréquence des applications: Le produit est utilisé selon les besoins, ce qui peut être plusieurs fois par jour (fréquence : 4 fois par jour). Temps de contact : 90 secondes
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacon en PEHD 50 - 1000 ml Bidon en PEHD 5 l

4.3.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Appliquer 2 fois 3 ml sur les mains et les avant-bras secs et visiblement propres pendant 1,5 minute, en gardant la peau humide pendant la durée de l'application.

Tout transvasement ou remplissage ne peut être effectué que dans des conditions aseptiques.

4.3.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres législations de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail, les mesures de gestion des risques suivantes doivent être appliquées :

L'utilisation d'une protection oculaire pendant le remplissage des flacons d'application est obligatoire. Protection des yeux selon la norme européenne EN ISO 16321 ou équivalente.

4.3.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

voir la rubrique générale

4.3.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

voir la rubrique générale

4.3.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

voir la rubrique générale

5. **MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 2**

5.1. **Consignes d'utilisation**

voir les consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation

5.2. **Mesures de gestion des risques**

Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques ou des animaux non ciblés.

Assurez une ventilation adéquate durant l'application.

Veiller à ce que le produit appliqué soit complètement sec avant de pénétrer dans une pièce ou une zone dans laquelle des personnes resteront plus longtemps.

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est en mesure d'avaler. NE PAS faire vomir. En cas de symptômes : Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale. Si aucun symptôme : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Informations destinées au personnel de soins de santé ou au médecin : Initier des mesures de réanimation le cas échéant, puis appeler un CENTRE ANTIPOISON.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant 5 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : En cas d'irritation, laver à l'eau et consulter un médecin. En cas d'exposition involontaire de la peau : laver à l'eau.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Durée de conservation : 36 mois

Stocker à des températures ne dépassant pas 40 °C.

Protéger de la lumière directe.

6. **AUTRES INFORMATIONS**

Tenir compte de la valeur de référence européenne de 129,28 mg/m³ pour la substance active propan-2-ol (n° CAS : 67-63-0) qui a été utilisée pour l'évaluation des risques pour le produit biocide.

Le titre complet de la norme EN mentionné dans la rubrique Mesures de gestion des risques est le suivant :

la norme européenne EN ISO 16321 - Protection des yeux et du visage à usage professionnel

«Professionnels (y compris utilisateurs industriels)» signifie professionnels qualifiés si la législation nationale l'exige.

7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 2**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux			Sterillium pure IPM	Marché: UE	
Numéro de l'autorisation			EU-0034602-0003 1-2		
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-1-ol		Substance active	71-23-8	200-746-9	30 % (p/p)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	45 % (p/p)

1. **MÉTA-RCP 3 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Méta-RCP 3 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: meta SPC 3

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-3

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP01: Hygiène humaine

2. **COMPOSITION DU MÉTA-RCP 3**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 3**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-1-ol		Substance active	71-23-8	200-746-9	30 - 30 % (p/p)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	45 - 45 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 3**

Type(s) de formulation	AL Autre liquide

3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 3**

Mentions de danger	H226: Liquide et vapeurs inflammables. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges. EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Conseils de prudence	P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102: Tenir hors de portée des enfants. P103: Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P233: Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240: Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241: Utiliser du matériel électrique antidéflagrant. P241: Utiliser du matériel d'éclairage antidéflagrant. P242: Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. P243: Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P261: Éviter de respirer les vapeurs. P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P280: Porter un équipement de protection des yeux. P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise. P312: Appeler un médecin en cas de malaise. P337 + P313: Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. P370 + P378: En cas d'incendie: Utiliser brouillard d'eau, mousse, dioxyde de carbone ou agent extincteur à poudre pour l'extinction. P403 + P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P403 + P235: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P405: Garder sous clef.

	P501: Éliminer le récipient dans aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales. P501: Éliminer le contenu dans aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP**

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

Désinfectant hygiénique pour les mains, TP1, utilisateur professionnel et industriel

Type de produit	TP01: Hygiène humaine
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Nom commun: Levures Nom commun: Mycobactéries Nom commun: Virus enveloppé
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Ce produit est un désinfectant hygiénique pour les mains prêt à l'emploi destiné à être utilisé dans les zones industrielles, institutionnelles, de soins de santé et domestiques.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Désinfectant hygiénique pour les mains Description détaillée:
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 3 ml par application Nombre et fréquence des applications: Le produit est utilisé selon les besoins, ce qui peut être plusieurs fois par jour (fréquence : 25 fois par jour). Temps de contact : 30 secondes
Catégorie(s) d'utilisateurs	industriels professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacon en PEHD 50 - 1000 ml Flacon en PEHD 35 - 100 ml Bidon en PEHD 5 l

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Appliquer 3 ml sur les mains sèches et visiblement propres et les maintenir humides pendant le temps de contact requis.

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres législations de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail, les mesures de gestion des risques suivantes doivent être appliquées :

L'utilisation d'une protection oculaire pendant le remplissage des flacons d'application est obligatoire. Protection des yeux selon la norme européenne EN ISO 16321 ou équivalente.

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

voir la rubrique générale

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

voir la rubrique générale

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

voir la rubrique générale

4.2. **Description de l'utilisation**

Tableau 2

Désinfectant hygiénique pour les mains, TP1, grand public

Type de produit	TP01: Hygiène humaine
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Nom commun: Levures Nom commun: Mycobactéries Nom commun: Virus enveloppé
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Le produit est un désinfectant hygiénique pour les mains prêt à l'emploi destiné à être utilisé dans les zones institutionnelles, de soins de santé et domestiques.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Désinfectant hygiénique pour les mains Description détaillée:
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 3 ml (la quantité de liquide doit correspondre à la taille d'une grande pièce de monnaie) Nombre et fréquence des applications: Le produit est utilisé selon les besoins, pour les adultes et les enfants de plus de 2 ans jusqu'à 10 fois par jour, pour les enfants en bas âge jusqu'à 8 fois par jour. Temps de contact : 30 secondes
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacon en PEHD 50 - 1000 ml Flacon en PEHD 35 - 100 ml

4.2.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Se conformer aux consignes d'utilisation.

Appliquer 3 ml sur les mains sèches et visiblement propres et les maintenir humides pendant le temps de contact requis.

4.2.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Ne pas dépasser le nombre d'applications par jour indiqué.

Le titulaire de l'autorisation doit indiquer sur l'étiquette le taux d'application sous une forme simple et facilement compréhensible.

Utilisation par les enfants uniquement sous la surveillance d'un adulte. Appliquer d'abord la quantité destinée à l'enfant/l'enfant en bas âge sur votre propre main, puis frotter le produit sur la main de l'enfant/l'enfant en bas âge. Veiller à ce que l'enfant/l'enfant en bas âge ne se touche pas les yeux ou la bouche avant le séchage du produit.

Éviter le contact avec les yeux.

Éviter tout contact inutile avec la peau.

En cas de sécheresse cutanée, utiliser une lotion pour la peau adaptée.

4.2.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

4.2.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

voir la rubrique générale

4.2.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

voir la rubrique générale

4.3. **Description de l'utilisation**

Tableau 3

Désinfection chirurgicale des mains/flore bactérienne cutanée résidente, TP1, utilisateur professionnel

Type de produit	TP01: Hygiène humaine
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Nom commun: Levures Nom commun: Mycobactéries Nom commun: Virus enveloppé
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Désinfection chirurgicale des mains / flore bactérienne cutanée résidente. Ce produit est un désinfectant alcoolique prêt à l'emploi destiné à être utilisé dans les zones de soins de santé / le secteur hospitalier.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: désinfectant chirurgical pour les mains Description détaillée:
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Au moins 3 ml par application Nombre et fréquence des applications: Le produit est utilisé selon les besoins, ce qui peut être plusieurs fois par jour (fréquence : 4 fois par jour). Temps de contact : 90 secondes
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacon en PEHD 35 - 100 ml Flacon en PEHD 50 - 1000 ml Bidon en PEHD 5 l

4.3.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Appliquer au moins 3 ml sur les mains et les avant-bras secs et visiblement propres pendant 1,5 minute, en gardant la peau humide pendant la durée de l'application.

Tout transvasement ou remplissage ne peut être effectué que dans des conditions aseptiques.

4.3.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres législations de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail, les mesures de gestion des risques suivantes doivent être appliquées:

L'utilisation d'une protection oculaire pendant le remplissage des flacons d'application est obligatoire. Protection des yeux selon la norme européenne EN ISO 16321 ou équivalente.

4.3.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

voir la rubrique générale

4.3.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

voir la rubrique générale

4.3.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

voir la rubrique générale

5. **MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 3**

5.1. **Consignes d'utilisation**

voir les consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation

5.2. **Mesures de gestion des risques**

Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques ou des animaux non ciblés.

Assurez une ventilation adéquate durant l'application.

Veiller à ce que le produit soit appliqué et complètement sec avant d'entrer dans la pièce ou la zone dans laquelle des personnes resteront plus longtemps.

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est en mesure d'avaler. NE PAS faire vomir. En cas de symptômes : Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale. Si aucun symptôme : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Informations destinées au personnel de soins de santé ou au médecin : Initier des mesures de réanimation le cas échéant, puis appeler un CENTRE ANTIPOISON.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant 5 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : En cas d'irritation, laver à l'eau et consulter un médecin. En cas d'exposition involontaire de la peau : laver à l'eau.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Durée de conservation : 36 mois.

Stocker à des températures ne dépassant pas 40 °C.

6. **AUTRES INFORMATIONS**

Tenir compte de la valeur de référence européenne de 129,28 mg/m³ pour la substance active propan-2-ol (n° CAS : 67-63-0) qui a été utilisée pour l'évaluation des risques pour le produit biocide.

Le titre complet de la norme EN mentionné dans la rubrique Mesures de gestion des risques est le suivant:

la norme européenne EN ISO 16321 - Protection des yeux et du visage à usage professionnel

«Professionnels (y compris utilisateurs industriels)» signifie professionnels qualifiés si la législation nationale l'exige.

7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 3**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux		Sterillium Gel PRO	Marché: UE		
Numéro de l'autorisation		EU-0034602-0004 1-3			
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-1-ol		Substance active	71-23-8	200-746-9	30 % (p/p)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	45 % (p/p)

1. **MÉTA-RCP 4 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Méta-RCP 4 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: meta SPC 4

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-4

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

2. **COMPOSITION DU MÉTA-RCP 4**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 4**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-1-ol		Substance active	71-23-8	200-746-9	30 - 30 % (p/p)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	45 - 45 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 4**

Type(s) de formulation	AL Autre liquide

3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 4**

Mentions de danger	H226: Liquide et vapeurs inflammables. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges. EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Conseils de prudence	P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102: Tenir hors de portée des enfants. P103: Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P233: Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240: Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241: Utiliser du matériel électrique antidéflagrant. P241: Utiliser du matériel d'éclairage antidéflagrant. P242: Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. P243: Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P261: Éviter de respirer les vapeurs. P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation. P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P280: Porter un équipement de protection des yeux. P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

	P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P312: Appeler un médecin en cas de malaise. P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise. P337 + P313: Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. P370 + P378: En cas d'incendie: Utiliser brouillard d'eau, mousse, dioxyde de carbone ou agent extincteur à poudre pour l'extinction. P403 + P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P403 + P235: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P405: Garder sous clef. P501: Éliminer le contenu dans aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales. P501: Éliminer le récipient dans aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP**

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

Désinfection des petites surfaces, TP2, utilisateur professionnel et industriel — méta RCP 4

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Nom commun: Levures Nom commun: Champignons Nom commun: Mycobactéries Nom commun: Virus (activité virucide à spectre limité) Nom commun: Virus enveloppé
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Ce produit est un désinfectant prêt à l'emploi pour les surfaces dures et non poreuses, destiné à être utilisé dans les zones industrielles, institutionnelles (par ex. les hôtels), de soins de santé (par ex. les hôpitaux, les cabinets médicaux) et domestiques.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation ou versement suivi d'essuyage Description détaillée:

Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Zones institutionnelles, de soins de santé et domestiques : 18 ml/m^2 ; Zones industrielles : 18 - 50 ml/m^2. Nombre et fréquence des applications: Le produit est utilisé selon les besoins, ce qui peut être plusieurs fois par jour (fréquence : 8 fois par jour). Temps de contact : Bactéries, levures, mycobactéries et virus à enveloppe – 1 minute Champignons et activité virucide à spectre limité – 5 minutes
Catégorie(s) d'utilisateurs	industriels professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacon en PEHD 50 - 1000 ml Bidon en PEHD 5 l

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Pour les zones institutionnelles, de soins de santé et domestiques :

Versement : Retourner le flacon et verser (8 s/m^2) sur la surface.

Pulvérisation (flacon de 500 à 1000 ml) : 15 pulvérisations par m^2.

Pulvérisation (flacon de 50 ml) : 12 pulvérisations par 0,1m^2.

Pour les zone industrielles :

Versement : Retourner le flacon et verser (8 à 22 s/m^2) sur la surface.

Pulvérisation (flacon de 500 à 1000 ml) : 15 à 41 pulvérisations par m^2.

Pulvérisation (flacon de 50 ml) : au moins 12 pulvérisations par 0,1 m^2.

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres législations de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail, les mesures d'atténuation des risques suivantes doivent être appliquées :

L'utilisation d'une protection oculaire pendant le remplissage des flacons d'application du produit est obligatoire. Protection des yeux selon la norme européenne EN ISO 16321 ou équivalente.

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

voir la rubrique générale

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

voir la rubrique générale

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

voir la rubrique générale

4.2. **Description de l'utilisation**

Tableau 2

Désinfection des petites surfaces, TP2, grand public — méta RCP 4

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Nom commun: Levures Nom commun: Champignons Nom commun: Mycobactéries Nom commun: Virus (activité virucide à spectre limité) Nom commun: Virus enveloppé
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Ce produit est un désinfectant prêt à l'emploi pour les surfaces dures et non poreuses destiné aux zones institutionnelles (hôtels, par ex.), de soins de santé (hôpitaux, cabinets médicaux, par ex.) et domestiques.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation ou versement suivi d'essuyage Description détaillée:
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 18 ml/m^2. Nombre et fréquence des applications: 5 applications par jour au maximum. Temps de contact : Bactéries, levures, mycobactéries et virus à enveloppe – 1 minute Champignons et activité virucide à spectre limité – 5 minutes
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacon en PEHD 50 - 1000 ml

4.2.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Se conformer aux consignes d'utilisation.

Versement : Retourner le flacon et verser (8 s/m^2) sur la surface.

Pulvérisation (flacon de 500 à 1000 ml) : 15 pulvérisations par m^2.

Pulvérisation (flacon de 50 ml) : 12 pulvérisations par 0,1m^2.

4.2.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Le titulaire de l'autorisation doit indiquer sur l'étiquette le taux d'application sous une forme simple et facilement compréhensible.

Éviter le contact avec les yeux.

Éviter tout contact inutile avec la peau.

En cas de sécheresse cutanée, utiliser une lotion pour la peau adaptée.

4.2.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

4.2.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

voir la rubrique générale

4.2.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

voir la rubrique générale

4.3. **Description de l'utilisation**

Tableau 3

Désinfection des petites surfaces, TP4, utilisateur professionnel et industriel — méta RCP 4

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Nom commun: Levures Nom commun: Champignons Nom commun: Mycobactéries Nom commun: Virus Nom commun: Virus enveloppé
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Ce produit est un désinfectant prêt à l'emploi pour les surfaces dures et non poreuses, destiné à être utilisé dans les zones industrielles, institutionnelles, de soins de santé et domestiques.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation ou versement suivi d'essuyage Description détaillée:
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Zones institutionnelles, de soins de santé et domestiques : 18 ml/m^2 ; Zones industrielles : 18 - 50 ml/m^2. Nombre et fréquence des applications: Le produit est utilisé selon les besoins, ce qui peut être plusieurs fois par jour (fréquence : 8 fois par jour). Temps de contact : Bactéries, levures, mycobactéries et virus à enveloppe – 1 minute Levures et virus – 5 minutes
Catégorie(s) d'utilisateurs	industriels professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacon en PEHD 50 - 1000 ml Bidon en PEHD 5 l

4.3.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Pour les zones institutionnelles, de soins de santé et domestiques :

Versement : Retourner le flacon et verser (8 s/m^2) sur la surface.

Pulvérisation (flacon de 500 à 1000 ml) : 15 pulvérisations par m^2.

Pulvérisation (flacon de 50 ml) : 12 pulvérisations par 0,1m^2.

Pour les zone industrielles :

Versement : Retourner le flacon et verser (8 à 22 s/m^2) sur la surface.

Pulvérisation (flacon de 500 à 1000 ml) : 15 à 41 pulvérisations par m^2.

Pulvérisation (flacon de 50 ml) : au moins 12 pulvérisations par 0,1 m^2.

4.3.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres législations de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail, les mesures d'atténuation des risques suivantes doivent être appliquées :

L'utilisation d'une protection oculaire pendant le remplissage des flacons d'application du produit est obligatoire. Protection des yeux selon la norme européenne EN ISO 16321 ou équivalente.

4.3.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

voir la rubrique générale

4.3.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

voir la rubrique générale

4.3.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

voir la rubrique générale

4.4. **Description de l'utilisation**

Tableau 4

Désinfection des petites surfaces, TP4, grand public — méta RCP 4

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bacteria Nom commun: Yeasts Nom commun: Fungi Nom commun: Mycobacteria Nom commun: Viruses Nom commun: Enveloped viruses
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Ce produit est un désinfectant prêt à l'emploi pour les surfaces dures et non poreuses destiné aux zones institutionnelles, de soins de santé et domestiques.

Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation ou versement suivi d'essuyage Description détaillée:
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 18 ml/m^2 Nombre et fréquence des applications: 1 application par jour au maximum. Temps de contact : Bactéries, levures, mycobactéries et virus à enveloppe – 1 minute Levures et virus – 5 minutes
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacon en PEHD 50 - 1000 ml

4.4.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Se conformer aux consignes d'utilisation.

Versement : Retourner le flacon et verser (8 s/m^2) sur la surface.

Pulvérisation (flacon de 500 à 1000 ml) : 15 pulvérisations par m^2.

Pulvérisation (flacon de 50 ml) : 12 pulvérisations par 0,1m^2.

4.4.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Le titulaire de l'autorisation doit indiquer sur l'étiquette le taux d'application sous une forme simple et facilement compréhensible.

Éviter le contact avec les yeux.

Éviter tout contact inutile avec la peau.

En cas de sécheresse cutanée, utiliser une lotion pour la peau adaptée.

4.4.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

4.4.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

voir la rubrique générale

4.4.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

voir la rubrique générale

5. **MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 4**

5.1. **Consignes d'utilisation**

Vaporiser ou verser une quantité suffisante du produit sur la surface à désinfecter ; si nécessaire, essuyer pour assurer une couverture complète et laisser agir pendant le temps de contact requis.

À utiliser à température ambiante.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

Assurer une ventilation adéquate (par ex. en ouvrant les fenêtres ou par ventilation mécanique) pendant l'application. Éviter la présence d'enfants en bas âge et d'animaux domestiques pendant 15 minutes avant d'entrer à nouveau dans les pièces de petite taille.

Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques ou des animaux non ciblés.

Jeter les lingettes usagées dans un récipient fermé.

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est en mesure d'avaler. NE PAS faire vomir. En cas de symptômes : Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale. Si aucun symptôme : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Informations destinées au personnel de soins de santé ou au médecin : Initier des mesures de réanimation le cas échéant, puis appeler un CENTRE ANTIPOISON.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant 5 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver la peau à l'eau. En cas de symptômes, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Durée de conservation : 36 mois.

Stocker à des températures ne dépassant pas 40 °C.

6. **AUTRES INFORMATIONS**

Tenir compte de la valeur de référence européenne de 129,28 mg/m³ pour la substance active propan-2-ol (n° CAS : 67-63-0) qui a été utilisée pour l'évaluation des risques pour le produit biocide.

Le titre complet de la norme EN mentionné dans la rubrique Mesures de gestion des risques est le suivant:

la norme européenne EN ISO 16321 - Protection des yeux et du visage à usage professionnel.

«Professionnels (y compris utilisateurs industriels)» signifie professionnels qualifiés si la législation nationale l'exige.

7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 4**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux		Bacillol pure		Marché: UE	
Numéro de l'autorisation		EU-0034602-0005 1-4			
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-1-ol		Substance active	71-23-8	200-746-9	30 % (p/p)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	45 % (p/p)

1. **MÉTA-RCP 5 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Méta-RCP 5 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: meta SPC 5

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-5

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

2. **COMPOSITION DU MÉTA-RCP 5**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 5**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-1-ol		Substance active	71-23-8	200-746-9	30 - 30 % (p/p)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	45 - 45 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 5**

Type(s) de formulation	XX Lingettes imprégnées

3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 5**

Mentions de danger	H226: Liquide et vapeurs inflammables. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges. EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Conseils de prudence	P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102: Tenir hors de portée des enfants. P103: Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

	P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P233: Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240: Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241: Utiliser du matériel électrique antidéflagrant. P241: Utiliser du matériel d'éclairage antidéflagrant. P242: Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. P243: Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P261: Éviter de respirer les vapeurs. P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation. P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P280: Porter un équipement de protection des yeux. P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P312: Appeler un médecin en cas de malaise. P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise. P337 + P313: Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un CENTRE ANTIPOISON. P370 + P378: En cas d'incendie: Utiliser brouillard d'eau, mousse, dioxyde de carbone ou agent extincteur à poudre pour l'extinction. P403 + P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P403 + P235: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P405: Garder sous clef. P501: Éliminer le contenu dans aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales. P501: Éliminer le récipient dans aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP**

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

Désinfection des petites surfaces, TP2, utilisateur professionnel et industriel — méta RCP 5

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Nom commun: Levures Nom commun: Champignons Nom commun: Mycobactéries Nom commun: Virus (activité virucide à spectre limité) Nom commun: Virus enveloppé
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Ce produit est une serviette/lingette désinfectante prête à l'emploi pour les surfaces dures et non poreuses destinée à être utilisée dans les zones industrielles, institutionnelles (par ex. les hôtels), de soins de santé (par ex. les hôpitaux, les cabinets médicaux) et domestiques.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Essuyage Description détaillée:
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 0,2 à 0,5 m^2/lingette. La lingette doit être remplacée aussi souvent que nécessaire afin de garantir un mouillage complet de la surface. Nombre et fréquence des applications: Le produit est utilisé selon les besoins, ce qui peut être plusieurs fois par jour (fréquence : 8 fois par jour). Temps de contact : Bactéries, levures, mycobactéries et virus à enveloppe – 1 minute Champignons et activité virucide à spectre limité – 5 minutes
Catégorie(s) d'utilisateurs	industriels professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Serviettes/lingettes en PET en flowpack en PET/PE ou en sachet en PET/PE.

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Essuyer la surface avec une serviette/lingette en veillant à ce que le produit couvre entièrement la surface.

Utiliser 2 à 3 lingettes par m^2.

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

voir la rubrique générale

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

voir la rubrique générale

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

voir la rubrique générale

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

voir la rubrique générale

4.2. **Description de l'utilisation**

Tableau 2

Désinfection des petites surfaces, TP2, grand public — méta RCP 5

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Nom commun: Levures Nom commun: Champignons Nom commun: Mycobactéries Nom commun: Virus (activité virucide à spectre limité) Nom commun: Virus enveloppé
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Ce produit est une serviette/lingette désinfectante prête à l'emploi pour les surfaces dures et non poreuses destinée à être utilisée dans les zones institutionnelles (par ex. les hôtels), de soins de santé (par ex. les hôpitaux, les cabinets médicaux) et domestiques.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Essuyage Description détaillée:
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 0,2 à 0,5 m^2/lingette. La lingette doit être remplacée aussi souvent que nécessaire afin de garantir un mouillage complet de la surface. Nombre et fréquence des applications: 5 applications par jour au maximum. Temps de contact : Bactéries, levures, mycobactéries et virus à enveloppe – 1 minute Champignons et activité virucide à spectre limité – 5 minutes
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Serviettes/lingettes en PET en flowpack en PET/PE ou en sachet en PET/PE.

4.2.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Se conformer aux consignes d'utilisation.

Essuyer la surface avec une serviette/lingette en veillant à ce que le produit couvre entièrement la surface.

Utiliser 2 à 3 lingettes par m^2.

4.2.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Le titulaire de l'autorisation doit indiquer sur l'étiquette le taux d'application sous une forme simple et facilement compréhensible.

Assurer une ventilation adéquate (par ex. en ouvrant les fenêtres ou par ventilation mécanique) pendant 15 minutes avant d'entrer à nouveau dans les lieux.

Éviter le contact avec les yeux.

Éviter tout contact inutile avec la peau.

En cas de sécheresse cutanée, utiliser une lotion pour la peau adaptée.

4.2.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

4.2.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

voir la rubrique générale

4.2.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

voir la rubrique générale

4.3. **Description de l'utilisation**

Tableau 3

Désinfection des petites surfaces, TP4, utilisateur professionnel et industriel — méta RCP 5

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Nom commun: Levures Nom commun: Champignons Nom commun: Mycobactéries Nom commun: Virus Nom commun: Virus enveloppé
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Ce produit est une serviette/lingette désinfectante prête à l'emploi pour les surfaces dures et non poreuses destinée à être utilisée dans les zones industrielles, institutionnelles, de soins de santé et domestiques.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Essuyage Description détaillée:

Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 0,2 à 0,5 m^2/lingette. La lingette doit être remplacée aussi souvent que nécessaire afin de garantir un mouillage complet de la surface. Nombre et fréquence des applications: Le produit est utilisé selon les besoins, ce qui peut être plusieurs fois par jour (fréquence : 8 fois par jour). Temps de contact : Bactéries, levures, mycobactéries et virus à enveloppe – 1 minute Levures et virus – 5 minutes
Catégorie(s) d'utilisateurs	industriels professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Serviettes/lingettes en PET en flowpack en PET/PE ou en sachet en PET/PE.

4.3.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Essuyer la surface avec une serviette/lingette en veillant à ce que le produit couvre entièrement la surface.

Utiliser 2 à 3 lingettes par m^2.

4.3.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

voir la rubrique générale

4.3.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

voir la rubrique générale

4.3.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

voir la rubrique générale

4.3.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

voir la rubrique générale

4.4. **Description de l'utilisation**

Tableau 4

Désinfection des petites surfaces, TP4, grand public — méta RCP 5

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Nom commun: Levures Nom commun: Champignons Nom commun: Mycobactéries Nom commun: Virus Nom commun: Virus enveloppé

Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Ce produit est une serviette/lingette désinfectante prête à l'emploi pour les surfaces dures et non poreuses destinée à être utilisée dans les zones institutionnelles, de soins de santé et domestiques.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Essuyage Description détaillée:
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 0,2 à 0,5 m^2/lingette. La lingette doit être remplacée aussi souvent que nécessaire afin de garantir un mouillage complet de la surface. Nombre et fréquence des applications: 1 application par jour au maximum Temps de contact : Bactéries, levures, mycobactéries et virus à enveloppe – 1 minute Levures et virus – 5 minutes
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Serviettes/lingettes en PET en flowpack en PET/PE ou en sachet en PET/PE.

4.4.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Se conformer aux consignes d'utilisation.

Essuyer la surface avec une serviette/lingette en veillant à ce que le produit couvre entièrement la surface.

Utiliser 2 à 3 lingettes par m^2.

4.4.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Le titulaire de l'autorisation doit indiquer sur l'étiquette le taux d'application sous une forme simple et facilement compréhensible.

Éviter le contact avec les yeux.

Éviter tout contact inutile avec la peau.

En cas de sécheresse cutanée, utiliser une lotion pour la peau adaptée.

4.4.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

4.4.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

voir la rubrique générale

4.4.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

voir la rubrique générale

5. **MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 5**

5.1. **Consignes d'utilisation**

Essuyer la surface avec une serviette/lingette en veillant à ce que le produit la couvre entièrement et laisser agir pendant le temps de contact requis. Jeter la serviette après utilisation.

Utiliser uniquement des lingettes humides.

À utiliser à température ambiante.

Refermer l'emballage après l'ouverture.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

Jeter les lingettes usagées dans un récipient fermé.

Assurer une ventilation adéquate (par ex. en ouvrant les fenêtres ou par ventilation mécanique) pendant l'application. Éviter la présence d'enfants en bas âge et d'animaux domestiques pendant 15 minutes avant d'entrer à nouveau dans les pièces de petite taille.

Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques ou des animaux non ciblés.

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est en mesure d'avaler. NE PAS faire vomir. En cas de symptômes : Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale. Si aucun symptôme : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Informations destinées au personnel de soins de santé ou au médecin : Initier des mesures de réanimation le cas échéant, puis appeler un CENTRE ANTIPOISON.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant 5 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver la peau à l'eau. En cas de symptômes, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Durée de conservation : 36 mois

Stocker à des températures ne dépassant pas 40 °C.

6. **AUTRES INFORMATIONS**

Tenir compte de la valeur de référence européenne de 129,28 mg/m³ pour la substance active propan-2-ol (n° CAS : 67-63-0) qui a été utilisée pour l'évaluation des risques pour le produit biocide.

«Professionnels (y compris utilisateurs industriels)» signifie professionnels qualifiés si la législation nationale l'exige.

7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 5**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux			Bacillol pure Tissues	Marché: UE	
Numéro de l'autorisation			EU-0034602-0006 1-5		
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-1-ol		Substance active	71-23-8	200-746-9	30 % (p/p)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	45 % (p/p)

1. **MÉTA-RCP 6 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Méta-RCP 6 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: meta SPC 6

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-6

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

2. **COMPOSITION DU MÉTA-RCP 6**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 6**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-1-ol		Substance active	71-23-8	200-746-9	45 - 45 % (p/p)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	25 - 25 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 6**

Type(s) de formulation	AL Autre liquide

3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 6**

Mentions de danger	H226: Liquide et vapeurs inflammables. H318: Provoque des lésions oculaires graves. H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges. EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Conseils de prudence	P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102: Tenir hors de portée des enfants. P103: Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P233: Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240: Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241: Utiliser du matériel électrique antidéflagrant. P241: Utiliser du matériel d'éclairage antidéflagrant. P242: Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. P243: Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P261: Éviter de respirer les vapeurs. P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P280: Porter un équipement de protection des yeux. P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON. P310: Appeler immédiatement un médecin. P312: Appeler un médecin en cas de malaise. P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise. P370 + P378: En cas d'incendie: Utiliser brouillard d'eau, mousse, dioxyde de carbone ou agent extincteur à poudre pour l'extinction.

	P403 + P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P403 + P235: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P405: Garder sous clef. P501: Éliminer le contenu dans aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales. P501: Éliminer le récipient dans aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP**

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

Désinfection des petites surfaces, TP2, utilisateur professionnel et industriel — méta RCP 6

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Nom commun: Levures Nom commun: Champignons Nom commun: Mycobactéries Nom commun: Virus (activité virucide à spectre limité) Nom commun: Virus enveloppé
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Ce produit est un désinfectant prêt à l'emploi pour les surfaces dures et non poreuses, destiné à être utilisé dans les zones industrielles, institutionnelles (par ex. les hôtels), de soins de santé (par ex. les hôpitaux, les cabinets médicaux) et domestiques.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation ou versement suivi d'essuyage Description détaillée:
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Zones institutionnelles, de soins de santé et domestiques : 18 ml/m^2 ; Zones industrielles : 18 - 50 ml/m^2. Nombre et fréquence des applications: Le produit est utilisé selon les besoins, ce qui peut être plusieurs fois par jour (fréquence : 8 fois par jour). Temps de contact : Bactéries, levures, mycobactéries et virus à enveloppe – 1 minute Champignons et activité virucide à spectre limité – 5 minutes
Catégorie(s) d'utilisateurs	industriels professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacon en PEHD 50 - 1000 ml Bidon en PEHD 5 l

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Vaporiser ou verser une quantité suffisante du produit sur la surface à désinfecter ; si nécessaire, essuyer pour assurer une couverture complète et laisser agir pendant le temps de contact requis.

Pour les zones institutionnelles, de soins de santé et domestiques :

Versement : Retourner le flacon et verser (8 s/m^2) sur la surface.

Pulvérisation (flacon de 500 à 1000 ml) : 15 pulvérisations par m^2.

Pulvérisation (flacon de 50 ml) : 12 pulvérisations par 0,1m^2.

Pour les zone industrielles :

Versement : Retourner le flacon et verser (8 à 22 s/m^2) sur la surface.

Pulvérisation (flacon de 500 à 1000 ml) : 15 à 41 pulvérisations par m^2.

Pulvérisation (flacon de 50 ml) : au moins 12 pulvérisations par 0,1 m^2.

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres législations de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail, les mesures d'atténuation des risques suivantes doivent être appliquées :

L'utilisation d'une protection oculaire pendant le remplissage des flacons d'application et la manipulation du produit est obligatoire. Protection des yeux selon la norme européenne EN ISO 16321 ou équivalente.

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

voir la rubrique générale

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

voir la rubrique générale

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

voir la rubrique générale

4.2. **Description de l'utilisation**

Tableau 2

Désinfection des petites surfaces, TP2, grand public — méta RCP 6

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Nom commun: Levures Nom commun: Champignons Nom commun: Mycobactéries Nom commun: Virus (activité virucide à spectre limité) Nom commun: Virus enveloppé

Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Ce produit est un désinfectant prêt à l'emploi pour les surfaces dures et non poreuses destiné aux zones institutionnelles (hôtels, par ex.), de soins de santé (hôpitaux, cabinets médicaux, par ex.) et domestiques.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Versement suivi d'essuyage Description détaillée:
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 18 ml/m^2. Nombre et fréquence des applications: 5 applications par jour au maximum. Temps de contact : Bactéries, levures, mycobactéries et virus à enveloppe – 1 minute Champignons et activité virucide à spectre limité – 5 minutes
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacon en PEHD 50 - 1000 ml

4.2.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Verser une quantité suffisante de produit sur la surface à désinfecter ; si nécessaire, essuyer pour assurer une couverture complète et laisser agir pendant le temps de contact requis.

Versement : Retourner le flacon et verser (8 s/m^2) sur la surface.

Se conformer aux consignes d'utilisation.

4.2.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Le titulaire de l'autorisation doit indiquer sur l'étiquette le taux d'application sous une forme simple et facilement compréhensible.

Éviter le contact avec les yeux.

Éviter tout contact inutile avec la peau.

Éviter les éclaboussures.

En cas de sécheresse cutanée, utiliser une lotion pour la peau adaptée.

4.2.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

4.2.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

voir la rubrique générale

4.2.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

voir la rubrique générale

4.3. **Description de l'utilisation**

Tableau 3

Désinfection des petites surfaces, TP4, utilisateur professionnel et industriel — méta RCP 6

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Nom commun: Levures Nom commun: Champignons Nom commun: Mycobactéries Nom commun: Virus Nom commun: Virus enveloppé
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Ce produit est un désinfectant prêt à l'emploi pour les surfaces dures et non poreuses, destiné à être utilisé dans les zones industrielles, institutionnelles, de soins de santé et domestiques.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation ou versement suivi d'essuyage Description détaillée:
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Zones institutionnelles, de soins de santé et domestiques : 18 ml/m^2 ; Zones industrielles : 18 - 50 ml/m^2. Nombre et fréquence des applications: Le produit est utilisé selon les besoins, ce qui peut être plusieurs fois par jour (fréquence : 8 fois par jour). Temps de contact : Bactéries, levures, mycobactéries et virus à enveloppe – 1 minute Levures et virus – 5 minutes
Catégorie(s) d'utilisateurs	industriels professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacon en PEHD 50 - 1000 ml Bidon en PEHD 5 l

4.3.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Vaporiser ou verser une quantité suffisante du produit sur la surface à désinfecter ; si nécessaire, essuyer pour assurer une couverture complète et laisser agir pendant le temps de contact requis.

Pour les zones institutionnelles, de soins de santé et domestiques :

Versement : Retourner le flacon et verser (8 s/m^2) sur la surface.

Pulvérisation (flacon de 500 à 1000 ml) : 15 pulvérisations par m^2.

Pulvérisation (flacon de 50 ml) : 12 pulvérisations par 0,1m^2.

Pour les zone industrielles :

Versement : Retourner le flacon et verser (8 à 22 s/m^2) sur la surface.

Pulvérisation (flacon de 500 à 1000 ml) : 15 à 41 pulvérisations par m^2.

Pulvérisation (flacon de 50 ml) : au moins 12 pulvérisations par 0,1 m^2.

4.3.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres législations de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail, les mesures d'atténuation des risques suivantes doivent être appliquées :

L'utilisation d'une protection oculaire pendant le remplissage des flacons d'application et la manipulation du produit est obligatoire. Protection des yeux selon la norme européenne EN ISO 16321 ou équivalente.

4.3.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

voir la rubrique générale

4.3.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

voir la rubrique générale

4.3.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

voir la rubrique générale

4.4. **Description de l'utilisation**

Tableau 4

Désinfection des petites surfaces, TP4, grand public — méta RCP 6

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Nom commun: Levures Nom commun: Champignons Nom commun: Mycobactéries Nom commun: Virus Nom commun: Virus enveloppé
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Ce produit est un désinfectant prêt à l'emploi pour les surfaces dures et non poreuses destiné aux zones institutionnelles, de soins de santé et domestiques.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Versement suivi d'essuyage Description détaillée:
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 18 ml/m^2 Nombre et fréquence des applications: 1 application par jour au maximum. Temps de contact : Bactéries, levures, mycobactéries et virus à enveloppe – 1 minute Levures et virus – 5 minutes
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacon en PEHD 50 - 1000 ml

4.4.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Verser une quantité suffisante de produit sur la surface à désinfecter ; si nécessaire, essuyer pour assurer une couverture complète et laisser agir pendant le temps de contact requis.

Se conformer aux consignes d'utilisation.

Versement : Retourner le flacon et verser (8 s/m^2) sur la surface.

4.4.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Le titulaire de l'autorisation doit indiquer sur l'étiquette le taux d'application sous une forme simple et facilement compréhensible.

Éviter le contact avec les yeux.

Éviter tout contact inutile avec la peau.

Éviter les éclaboussures.

En cas de sécheresse cutanée, utiliser une lotion pour la peau adaptée.

4.4.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

4.4.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

voir la rubrique générale

4.4.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

voir la rubrique générale

5. **MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 6**

5.1. **Consignes d'utilisation**

À utiliser à température ambiante.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

Assurer une ventilation adéquate (par ex. en ouvrant les fenêtres ou par ventilation mécanique) pendant l'application. Éviter la présence d'enfants en bas âge et d'animaux domestiques pendant 15 minutes avant d'entrer à nouveau dans les pièces de petite taille.

Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques ou des animaux non ciblés.

Jeter les lingettes usagées dans un récipient fermé.

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est en mesure d'avaler. NE PAS faire vomir. En cas de symptômes : Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale. Si aucun symptôme : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Informations destinées au personnel de soins de santé ou au médecin : Initier des mesures de réanimation le cas échéant, puis appeler un CENTRE ANTIPOISON.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver immédiatement la peau à grande eau. Ensuite, enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Continuer à rincer la peau à l'eau pendant 15 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Immédiatement rincer à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale. Informations destinées au personnel de soins de santéou au médecin : Rincer également les yeux à plusieurs reprises pendant le trajet jusque chez le médecin en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Durée de conservation : 36 mois

Stocker à des températures ne dépassant pas 40 °C.

6. **AUTRES INFORMATIONS**

Tenir compte de la valeur de référence européenne de 129,28 mg/m³ pour la substance active propan-2-ol (n° CAS : 67-63-0) qui a été utilisée pour l'évaluation des risques pour le produit biocide.

Le titre complet de la norme EN mentionné dans la rubrique Mesures de gestion des risques est le suivant :

la norme européenne EN ISO 16321 - Protection des yeux et du visage à usage professionnel.

«Professionnels (y compris utilisateurs industriels)» signifie professionnels qualifiés si la législation nationale l'exige.

7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 6**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux		Bacillol AF pro	Marché: UE		
Numéro de l'autorisation		EU-0034602-0007 1-6			
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-1-ol		Substance active	71-23-8	200-746-9	45 % (p/p)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	25 % (p/p)

1. **MÉTA-RCP 7 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Méta-RCP 7 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: meta SPC 7

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-7

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

2. **COMPOSITION DU MÉTA-RCP 7**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 7**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-1-ol		Substance active	71-23-8	200-746-9	45 - 45 % (p/p)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	25 - 25 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 7**

Type(s) de formulation	XX Lingettes imprégnées

3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 7**

Mentions de danger	H226: Liquide et vapeurs inflammables. H318: Provoque des lésions oculaires graves. H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges. EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Conseils de prudence	P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102: Tenir hors de portée des enfants. P103: Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P233: Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

	P240: Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241: Utiliser du matériel électrique antidéflagrant. P241: Utiliser du matériel d'éclairage antidéflagrant. P242: Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. P243: Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P261: Éviter de respirer les vapeurs. P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P280: Porter un équipement de protection des yeux. P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310: Appeler immédiatement un médecin. P312: Appeler un médecin en cas de malaise. P370 + P378: En cas d'incendie: Utiliser brouillard d'eau, mousse, dioxyde de carbone ou agent extincteur à poudre pour l'extinction. P403 + P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P403 + P235: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P405: Garder sous clef. P501: Éliminer le contenu dans aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales. P501: Éliminer le récipient dans aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP**

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

Désinfection des petites surfaces, TP2, utilisateur professionnel et industriel — méta RCP 7

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Nom commun: Levures Nom commun: Champignons Nom commun: Mycobactéries Nom commun: Virus (activité virucide à spectre limité) Nom commun: Virus enveloppé
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Ce produit est une serviette/lingette désinfectante prête à l'emploi pour les surfaces dures et non poreuses destinée à être utilisée dans les zones industrielles, institutionnelles (par ex. les hôtels), de soins de santé (par ex. les hôpitaux, les cabinets médicaux) et domestiques.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Essuyage Description détaillée:
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 0,2 à 0,5 m^2/lingette. La lingette doit être remplacée aussi souvent que nécessaire afin de garantir un mouillage complet de la surface. Nombre et fréquence des applications: Le produit est utilisé selon les besoins, ce qui peut être plusieurs fois par jour (fréquence : 8 fois par jour). Temps de contact : Bactéries, levures, mycobactéries et virus à enveloppe – 1 minute Champignons et activité virucide à spectre limité – 5 minutes
Catégorie(s) d'utilisateurs	industriels professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Serviettes/lingettes en PET en flowpack en PET/PE ou en sachet en PET/PE

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Essuyer la surface avec une serviette/lingette en veillant à ce que le produit couvre entièrement la surface.

Utiliser 2 à 3 lingettes par m^2.

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

voir la rubrique générale

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

voir la rubrique générale

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

voir la rubrique générale

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

voir la rubrique générale

4.2. **Description de l'utilisation**

Tableau 2

Désinfection des petites surfaces, TP2, grand public — méta RCP 7

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Nom commun: Levures Nom commun: Champignons Nom commun: Mycobactéries Nom commun: Virus (activité virucide à spectre limité) Nom commun: Virus enveloppé
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Ce produit est une serviette/lingette désinfectante prête à l'emploi pour les surfaces dures et non poreuses destinée à être utilisée dans les zones institutionnelles (par ex. les hôtels), de soins de santé (par ex. les hôpitaux, les cabinets médicaux) et domestiques.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Essuyage Description détaillée:
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 0,2 à 0,5 m^2/lingette. La lingette doit être remplacée aussi souvent que nécessaire afin de garantir un mouillage complet de la surface. Nombre et fréquence des applications: 5 applications par jour au maximum. Temps de contact : Bactéries, levures, mycobactéries et virus à enveloppe – 1 minute Champignons et activité virucide à spectre limité – 5 minutes
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Serviettes/lingettes en PET en flowpack en PET/PE ou en sachet en PET/PE

4.2.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Se conformer aux consignes d'utilisation.

Essuyer la surface avec une serviette/lingette en veillant à ce que le produit couvre entièrement la surface.

Utiliser 2 à 3 lingettes par m^2.

4.2.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Le titulaire de l'autorisation doit indiquer sur l'étiquette le taux d'application sous une forme simple et facilement compréhensible.

Éviter le contact avec les yeux.

Éviter tout contact inutile avec la peau.

En cas de sécheresse cutanée, utiliser une lotion pour la peau adaptée.

4.2.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

4.2.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

voir la rubrique générale

4.2.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

voir la rubrique générale

4.3. **Description de l'utilisation**

Tableau 3

Désinfection des petites surfaces, TP4, utilisateur professionnel et industriel — méta RCP 7

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Nom commun: Levures Nom commun: Champignons Nom commun: Mycobactéries Nom commun: Virus Nom commun: Virus enveloppé
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Ce produit est une serviette/lingette désinfectante prête à l'emploi pour les surfaces dures et non poreuses destinée à être utilisée dans les zones industrielles, institutionnelles, de soins de santé et domestiques.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Essuyage Description détaillée:
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 0,2 à 0,5 m^2/lingette. La lingette doit être remplacée aussi souvent que nécessaire afin de garantir un mouillage complet de la surface. Nombre et fréquence des applications: Le produit est utilisé selon les besoins, ce qui peut être plusieurs fois par jour (fréquence : 8 fois par jour). Temps de contact : Bactéries, levures, mycobactéries et virus à enveloppe – 1 minute Levures et virus – 5 minutes
Catégorie(s) d'utilisateurs	industriels professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Serviettes/lingettes en PET en flowpack en PET/PE ou en sachet en PET/PE

4.3.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Essuyer la surface avec une serviette/lingette en veillant à ce que le produit couvre entièrement la surface.

Utiliser 2 à 3 lingettes par m^2.

4.3.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

voir la rubrique générale

4.3.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

voir la rubrique générale

4.3.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

voir la rubrique générale

4.3.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

voir la rubrique générale

4.4. **Description de l'utilisation**

Tableau 4

Désinfection des petites surfaces, TP4, grand public — méta RCP 7

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Nom commun: Levures Nom commun: Champignons Nom commun: Mycobactéries Nom commun: Virus Nom commun: Virus enveloppé
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Ce produit est une serviette/lingette désinfectante prête à l'emploi pour les surfaces dures et non poreuses destinée à être utilisée dans les zones institutionnelles, de soins de santé et domestiques.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Essuyage Description détaillée:
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 0,2 à 0,5 m^2/lingette. La lingette doit être remplacée aussi souvent que nécessaire afin de garantir un mouillage complet de la surface. Nombre et fréquence des applications: 1 application par jour au maximum. Temps de contact : Bactéries, levures, mycobactéries et virus à enveloppe – 1 minute Levures et virus – 5 minutes
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Serviettes/lingettes en PET en flowpack en PET/PE ou en sachet en PET/PE

4.4.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Se conformer aux consignes d'utilisation.

Essuyer la surface avec une serviette/lingette en veillant à ce que le produit couvre entièrement la surface.

Utiliser 2 à 3 lingettes par m^2.

4.4.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Le titulaire de l'autorisation doit indiquer sur l'étiquette le taux d'application sous une forme simple et facilement compréhensible.

Éviter le contact avec les yeux.

Éviter tout contact inutile avec la peau.

En cas de sécheresse cutanée, utiliser une lotion pour la peau adaptée.

4.4.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

4.4.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

voir la rubrique générale

4.4.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

voir la rubrique générale

5. **MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 7**

5.1. **Consignes d'utilisation**

Essuyer la surface avec une serviette/lingette en veillant à ce que le produit la couvre entièrement et laisser agir pendant le temps de contact requis. Jeter la serviette après utilisation.

Utiliser uniquement des lingettes humides.

À utiliser à température ambiante.

Refermer l'emballage après l'ouverture.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

Assurer une ventilation adéquate (par ex. en ouvrant les fenêtres ou par ventilation mécanique) pendant l'application. Éviter la présence d'enfants en bas âge et d'animaux domestiques pendant 15 minutes avant d'entrer à nouveau dans les pièces de petite taille.

Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques ou des animaux non ciblés.

Jeter les lingettes usagées dans un récipient fermé.

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est en mesure d'avaler. NE PAS faire vomir. En cas de symptômes : Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale. Si aucun symptôme : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Informations destinées au personnel de soins de santé ou au médecin : Initier des mesures de réanimation le cas échéant, puis appeler un CENTRE ANTIPOISON.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. En cas de symptômes : Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale. Si aucun symptôme : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver immédiatement la peau à grande eau. Ensuite, enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Continuer à rincer la peau à l'eau pendant 15 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Immédiatement rincer à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale.

Informations destinées au personnel de soins de santé ou au médecin : Rincer également les yeux à plusieurs reprises pendant le trajet jusque chez le médecin en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Durée de conservation : 36 mois.

Stocker à des températures ne dépassant pas 40 °C.

6. **AUTRES INFORMATIONS**

Tenir compte de la valeur de référence européenne de 129,28 mg/m³ pour la substance active propan-2-ol (n° CAS : 67-63-0) qui a été utilisée pour l'évaluation des risques pour le produit biocide.

«Professionnels (y compris utilisateurs industriels)» signifie professionnels qualifiés si la législation nationale l'exige.

7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 7**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux			Bacillol AF pro Tissues	Marché: UE	
Numéro de l'autorisation			EU-0034602-0008 1-7		
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-1-ol		Substance active	71-23-8	200-746-9	45 % (p/p)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	25 % (p/p)

1. **MÉTA-RCP 8 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Méta-RCP 8 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: meta SPC 8

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-8

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

2. **COMPOSITION DU MÉTA-RCP 8**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 8**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-1-ol		Substance active	71-23-8	200-746-9	45 - 45 % (p/p)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	25 - 25 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 8**

Type(s) de formulation	AL Autre liquide

3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 8**

Mentions de danger	H226: Liquide et vapeurs inflammables. H318: Provoque des lésions oculaires graves. H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges. EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Conseils de prudence	P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102: Tenir hors de portée des enfants. P103: Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P233: Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240: Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241: Utiliser du matériel électrique antidéflagrant. P241: Utiliser du matériel d'éclairage antidéflagrant. P242: Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. P243: Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P261: Éviter de respirer les vapeurs.

	P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P280: Porter un équipement de protection des yeux. P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310: Appeler immédiatement un médecin. P312: Appeler un médecin en cas de malaise. P370 + P378: En cas d'incendie: Utiliser brouillard d'eau, mousse, dioxyde de carbone ou agent extincteur à poudre pour l'extinction. P403 + P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P403 + P235: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P405: Garder sous clef. P501: Éliminer le contenu dans aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales. P501: Éliminer le récipient dans aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP**

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

Désinfection des petites surfaces, TP2, utilisateur professionnel et industriel — méta RCP 8

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Nom commun: Levures Nom commun: Champignons Nom commun: Mycobactéries Nom commun: Virus (activité virucide à spectre limité) Nom commun: Virus enveloppé

Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Ce produit est un désinfectant prêt à l'emploi pour les surfaces dures et non poreuses, destiné à être utilisé dans les zones industrielles, institutionnelles (par ex. les hôtels), de soins de santé (par ex. les hôpitaux, les cabinets médicaux) et domestiques.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation ou versement suivi d'essuyage Description détaillée:
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Zones institutionnelles, de soins de santé et domestiques : 18 ml/m^2 ; Zones industrielles : 18 - 50 ml/m^2. Nombre et fréquence des applications: Le produit est utilisé selon les besoins, ce qui peut être plusieurs fois par jour (fréquence : 8 fois par jour). Temps de contact : Bactéries, levures, mycobactéries et virus à enveloppe – 1 minute Champignons et activité virucide à spectre limité – 5 minutes
Catégorie(s) d'utilisateurs	industriels professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacon en PEHD 50 - 1000 ml Bidon en PEHD 5 l

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Vaporiser ou verser une quantité suffisante du produit sur la surface à désinfecter ; si nécessaire, essuyer pour assurer une couverture complète et laisser agir pendant le temps de contact requis.

À utiliser à température ambiante.

Pour les zones institutionnelles, de soins de santé et domestiques :

Versement : Retourner le flacon et verser (8 s/m^2) sur la surface.

Pulvérisation (flacon de 500 à 1000 ml) : 15 pulvérisations par m^2.

Pulvérisation (flacon de 50 ml) : 12 pulvérisations par 0,1m^2.

Pour les zone industrielles :

Versement : Retourner le flacon et verser (8 à 22 s/m^2) sur la surface.

Pulvérisation (flacon de 500 à 1000 ml) : 15 à 41 pulvérisations par m^2.

Pulvérisation (flacon de 50 ml) : au moins 12 pulvérisations par 0,1 m^2.

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres législations de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail, les mesures d'atténuation des risques suivantes doivent être appliquées :

L'utilisation d'une protection oculaire pendant le remplissage des flacons d'application et la manipulation du produit est obligatoire. Protection des yeux selon la norme européenne EN ISO 16321 ou équivalente.

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

voir la rubrique générale

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

voir la rubrique générale

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

voir la rubrique générale

4.2. **Description de l'utilisation**

Tableau 2

Désinfection des petites surfaces, TP2, grand public — méta RCP 8

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Nom commun: Levures Nom commun: Champignons Nom commun: Mycobactéries Nom commun: Virus (activité virucide à spectre limité) Nom commun: Virus enveloppé
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Ce produit est un désinfectant prêt à l'emploi pour les surfaces dures et non poreuses destiné aux zones institutionnelles (hôtels, par ex.), de soins de santé (hôpitaux, cabinets médicaux, par ex.) et domestiques.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Versement suivi d'essuyage Description détaillée:
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 18 ml/m^2 Nombre et fréquence des applications: 5 applications par jour au maximum. Temps de contact : Bactéries, levures, mycobactéries et virus à enveloppe – 1 minute Champignons et activité virucide à spectre limité – 5 minutes
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacon en PEHD 50 - 1000 ml

4.2.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Verser une quantité suffisante de produit sur la surface à désinfecter ; si nécessaire, essuyer pour assurer une couverture complète et laisser agir pendant le temps de contact requis.

Versement : Retourner le flacon et verser (8 s/m^2) sur la surface.

À utiliser à température ambiante.

Se conformer aux consignes d'utilisation.

4.2.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Le titulaire de l'autorisation doit indiquer sur l'étiquette le taux d'application sous une forme simple et facilement compréhensible.

Éviter le contact avec les yeux.

Éviter tout contact inutile avec la peau.

Éviter les éclaboussures.

En cas de sécheresse cutanée, utiliser une lotion pour la peau adaptée.

4.2.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

4.2.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

voir la rubrique générale

4.2.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

voir la rubrique générale

4.3. **Description de l'utilisation**

Tableau 3

Désinfection des petites surfaces, TP4, utilisateur professionnel et industriel — méta RCP 8

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Nom commun: Levures Nom commun: Champignons Nom commun: Mycobactéries Nom commun: Virus Nom commun: Virus enveloppé
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Ce produit est un désinfectant prêt à l'emploi pour les surfaces dures et non poreuses, destiné à être utilisé dans les zones industrielles, institutionnelles, de soins de santé et domestiques.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation ou versement suivi d'essuyage Description détaillée:

Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Zones institutionnelles, de soins de santé et domestiques : 18 ml/m^2 ; Zones industrielles : 18 - 50 ml/m^2 Nombre et fréquence des applications: Le produit est utilisé selon les besoins, ce qui peut être plusieurs fois par jour (fréquence : 8 fois par jour). Temps de contact : Bactéries, levures, mycobactéries et virus à enveloppe – 1 minute Levures et virus – 5 minutes
Catégorie(s) d'utilisateurs	industriels professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacon en PEHD 50 - 1000 ml Bidon en PEHD 5 l

4.3.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Vaporiser ou verser une quantité suffisante du produit sur la surface à désinfecter ; si nécessaire, essuyer pour assurer une couverture complète et laisser agir pendant le temps de contact requis.

Pour une efficacité bactéricide et levuricide : Pour une utilisation entre 4 °C et la température ambiante.

Pour l'efficacité contre d'autres organismes cibles : À utiliser à température ambiante.

Pour les zones institutionnelles, de soins de santé et domestiques :

Versement : Retourner le flacon et verser (8 s/m^2) sur la surface.

Pulvérisation (flacon de 500 à 1000 ml) : 15 pulvérisations par m^2.

Pulvérisation (flacon de 50 ml) : 12 pulvérisations par 0,1m^2.

Pour les zone industrielles :

Versement : Retourner le flacon et verser (8 à 22 s/m^2) sur la surface.

Pulvérisation (flacon de 500 à 1000 ml) : 15 à 41 pulvérisations par m^2.

Pulvérisation (flacon de 50 ml) : au moins 12 pulvérisations par 0,1 m^2.

4.3.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres législations de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail, les mesures d'atténuation des risques suivantes doivent être appliquées :

L'utilisation d'une protection oculaire pendant le remplissage des flacons d'application et la manipulation du produit est obligatoire. Protection des yeux selon la norme européenne EN ISO 16321 ou équivalente.

4.3.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

voir la rubrique générale

4.3.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

voir la rubrique générale

4.3.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

voir la rubrique générale

4.4. **Description de l'utilisation**

Tableau 4

Désinfection des petites surfaces, TP4, grand public — méta RCP 8

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Nom commun: Levures Nom commun: Champignons Nom commun: Mycobactéries Nom commun: Virus Nom commun: Virus enveloppé
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Ce produit est un désinfectant prêt à l'emploi pour les surfaces dures et non poreuses destiné aux zones institutionnelles, de soins de santé et domestiques.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Versement suivi d'essuyage Description détaillée:
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 18 ml/m^2. Nombre et fréquence des applications: 1 application par jour au maximum. Temps de contact : Bactéries, levures, mycobactéries et virus à enveloppe – 1 minute Levures et virus – 5 minutes
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacon en PEHD 50 - 1000 ml

4.4.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Verser une quantité suffisante de produit sur la surface à désinfecter ; si nécessaire, essuyer pour assurer une couverture complète et laisser agir pendant le temps de contact requis.

Pour une efficacité bactéricide et levuricide : Pour une utilisation entre 4 °C et la température ambiante.

Pour l'efficacité contre d'autres organismes cibles : À utiliser à température ambiante.

Se conformer aux consignes d'utilisation.

Versement : Retourner le flacon et verser (8 s/m^2) sur la surface.

4.4.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Le titulaire de l'autorisation doit indiquer sur l'étiquette le taux d'application sous une forme simple et facilement compréhensible.

Éviter le contact avec les yeux.

Éviter tout contact inutile avec la peau.

Éviter les éclaboussures.

En cas de sécheresse cutanée, utiliser une lotion pour la peau adaptée.

4.4.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

4.4.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

voir la rubrique générale

4.4.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

voir la rubrique générale

5. **MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 8**

5.1. **Consignes d'utilisation**

5.2. **Mesures de gestion des risques**

Assurer une ventilation adéquate (par ex. en ouvrant les fenêtres ou par ventilation mécanique) pendant l'application. Éviter la présence d'enfants en bas âge et d'animaux domestiques pendant 15 minutes avant d'entrer à nouveau dans les pièces de petite taille.

Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques ou des animaux non ciblés.

Jeter les lingettes usagées dans un récipient fermé.

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est en mesure d'avaler. NE PAS faire vomir. En cas de symptômes : Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale. Si aucun symptôme : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Informations destinées au personnel de soins de santé ou au médecin : Initier des mesures de réanimation le cas échéant, puis appeler un CENTRE ANTIPOISON.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. En cas de symptômes : Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale. Si aucun symptôme : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver immédiatement la peau à grande eau. Ensuite, enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Continuer à rincer la peau à l'eau pendant 15 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Immédiatement rincer à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale. Informations destinées au personnel de soins de santé ou au médecin : Rincer également les yeux à plusieurs reprises pendant le trajet jusque chez le médecin en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Durée de conservation : 36 mois

Stocker à des températures ne dépassant pas 40 °C.

6. **AUTRES INFORMATIONS**

Tenir compte de la valeur de référence européenne de 129,28 mg/m³ pour la substance active propan-2-ol (n° CAS : 67-63-0) qui a été utilisée pour l'évaluation des risques pour le produit biocide.

Le titre complet de la norme EN mentionné dans la rubrique Mesures de gestion des risques est le suivant :

la norme européenne EN ISO 16321 - Protection des yeux et du visage à usage professionnel.

«Professionnels (y compris utilisateurs industriels)» signifie professionnels qualifiés si la législation nationale l'exige.

7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 8**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux			Bacillol AF classic	Marché: UE	
Numéro de l'autorisation			EU-0034602-0009 1-8		
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-1-ol		Substance active	71-23-8	200-746-9	45 % (p/p)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	25 % (p/p)

1. **MÉTA-RCP 9 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Méta-RCP 9 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: meta SPC 9

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-9

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

2. **COMPOSITION DU MÉTA-RCP 9**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 9**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-1-ol		Substance active	71-23-8	200-746-9	45 - 45 % (p/p)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	25 - 25 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 9**

Type(s) de formulation	XX Lingettes imprégnées

3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 9**

Mentions de danger	H226: Liquide et vapeurs inflammables. H318: Provoque des lésions oculaires graves. H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges. EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Conseils de prudence	P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102: Tenir hors de portée des enfants. P103: Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P233: Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240: Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241: Utiliser du matériel électrique antidéflagrant. P241: Utiliser du matériel d'éclairage antidéflagrant. P242: Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. P243: Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P261: Éviter de respirer les vapeurs. P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P280: Porter un équipement de protection des yeux. P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

	P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310: Appeler immédiatement un médecin. P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON. P312: Appeler un médecin en cas de malaise. P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise. P370 + P378: En cas d'incendie: Utiliser brouillard d'eau, mousse, dioxyde de carbone ou agent extincteur à poudre pour l'extinction. P403 + P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P403 + P235: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P405: Garder sous clef. P501: Éliminer le contenu dans aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales. P501: Éliminer le récipient dans aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP**

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

Désinfection des petites surfaces, TP2, utilisateur professionnel et industriel — méta RCP 9

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Nom commun: Levures Nom commun: Champignons Nom commun: Mycobactéries Nom commun: Virus (activité virucide à spectre limité) Nom commun: Virus enveloppé
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Ce produit est une serviette/lingette désinfectante prête à l'emploi pour les surfaces dures et non poreuses destinée à être utilisée dans les zones industrielles, institutionnelles (par ex. les hôtels), de soins de santé (par ex. les hôpitaux, les cabinets médicaux) et domestiques.

Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Essuyage Description détaillée:
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 0,2 à 0,5 m^2/lingette. La lingette doit être remplacée aussi souvent que nécessaire afin de garantir un mouillage complet de la surface. Nombre et fréquence des applications: Le produit est utilisé selon les besoins, ce qui peut être plusieurs fois par jour (fréquence : 8 fois par jour). Temps de contact : 1) Pour les serviettes classiques Bacillol AF et les lingettes classiques Bacillol : Bactéries, levures, mycobactéries et virus à enveloppe – 1 minute Champignons et activité virucide à spectre limité – 5 minutes 2) Pour les serviettes classiques Bacillol : 5 minutes, avec 2 serviettes superposées l'une sur l'autre
Catégorie(s) d'utilisateurs	industriels professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Serviettes/lingettes en PET en flowpack en PET/PE ou en sachet en PET/PE Serviettes/lingettes en PET/cellulose dans un distributeur en PEHD ou un sachet en PET/PE

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

À utiliser à température ambiante.

Essuyer la surface avec une serviette/lingette en veillant à ce que le produit couvre entièrement la surface.

Serviettes classiques Bacillol : Utiliser 5 à 8 lingettes par m^2.

Serviettes classiques Bacillol AF : Utiliser 2 à 3 lingettes par m^2.

Lingettes classiques Bacillol : Utiliser environ 1 lingette par m^2.

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

voir la rubrique générale

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

voir la rubrique générale

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

voir la rubrique générale

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

voir la rubrique générale

4.2. **Description de l'utilisation**

Tableau 2

Désinfection des petites surfaces, TP2, grand public — méta RCP 9

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Nom commun: Levures Nom commun: Champignons Nom commun: Mycobactéries Nom commun: Virus (activité virucide à spectre limité) Nom commun: Virus enveloppé
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Ce produit est une serviette/lingette désinfectante prête à l'emploi pour les surfaces dures et non poreuses destinée à être utilisée dans les zones institutionnelles (par ex. les hôtels), de soins de santé (par ex. les hôpitaux, les cabinets médicaux) et domestiques.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Essuyage Description détaillée:
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 0,2 à 0,5 m^2/lingette. La lingette doit être remplacée aussi souvent que nécessaire afin de garantir un mouillage complet de la surface. Nombre et fréquence des applications: 5 applications par jour au maximum. Temps de contact : 1) Pour les serviettes classiques Bacillol AF et les lingettes classiques Bacillol : Bactéries, levures, mycobactéries et virus à enveloppe – 1 minute Champignons et activité virucide à spectre limité – 5 minutes 2) Pour les serviettes classiques Bacillol : 5 minutes, avec 2 serviettes superposées l'une sur l'autre
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Serviettes/lingettes en PET en flowpack en PET/PE ou en sachet en PET/PE Serviettes/lingettes en PET/cellulose dans un distributeur en PEHD ou un sachet en PET/PE

4.2.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

À utiliser à température ambiante.

Se conformer aux consignes d'utilisation.

Essuyer la surface avec une serviette/lingette en veillant à ce que le produit couvre entièrement la surface.

Serviettes classiques Bacillol : Utiliser 5 à 8 lingettes par m^2.

Serviettes classiques Bacillol AF : Utiliser 2 à 3 lingettes par m^2.

Lingettes classiques Bacillol : Utiliser environ 1 lingette par m^2.

4.2.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Le titulaire de l'autorisation doit indiquer sur l'étiquette le taux d'application sous une forme simple et facilement compréhensible.

Éviter le contact avec les yeux.

Éviter tout contact inutile avec la peau.

En cas de sécheresse cutanée, utiliser une lotion pour la peau adaptée.

4.2.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

4.2.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

voir la rubrique générale

4.2.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

voir la rubrique générale

4.3. **Description de l'utilisation**

Tableau 3

Désinfection des petites surfaces, TP4, utilisateur professionnel et industriel — méta RCP 9

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Nom commun: Levures Nom commun: Champignons Nom commun: Mycobactéries Nom commun: Virus Nom commun: Virus enveloppé
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Ce produit est une serviette/lingette désinfectante prête à l'emploi pour les surfaces dures et non poreuses destinée à être utilisée dans les zones industrielles, institutionnelles, de soins de santé et domestiques.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Essuyage Description détaillée:
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 0,2 à 0,5 m^2/lingette. La lingette doit être remplacée aussi souvent que nécessaire afin de garantir un mouillage complet de la surface.

	Nombre et fréquence des applications: Le produit est utilisé selon les besoins, ce qui peut être plusieurs fois par jour (fréquence : 8 fois par jour). Temps de contact : 1) Pour les serviettes classiques Bacillol AF et les lingettes classiques Bacillol : Bactéries, levures, mycobactéries et virus à enveloppe – 1 minute Levures et virus – 5 minutes 2) Pour les serviettes classiques Bacillol : 5 minutes, avec 2 serviettes superposées l'une sur l'autre
Catégorie(s) d'utilisateurs	industriels professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Serviettes/lingettes en PET en flowpack en PET/PE ou en sachet en PET/PE Serviettes/lingettes en PET/cellulose dans un distributeur en PEHD ou un sachet en PET/PE

4.3.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Pour une efficacité bactéricide et levuricide : Pour une utilisation entre 4 °C et la température ambiante.

Pour l'efficacité contre d'autres organismes cibles : À utiliser à température ambiante.

Essuyer la surface avec une serviette/lingette en veillant à ce que le produit couvre entièrement la surface.

Serviettes classiques Bacillol : Utiliser 5 à 8 lingettes par m^2.

Serviettes classiques Bacillol AF : Utiliser 2 à 3 lingettes par m^2.

Lingettes classiques Bacillol : Utiliser environ 1 lingette par m^2.

4.3.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

voir la rubrique générale

4.3.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

voir la rubrique générale

4.3.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

voir la rubrique générale

4.3.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

voir la rubrique générale

4.4. **Description de l'utilisation**

Tableau 4

Désinfection des petites surfaces, TP4, grand public — méta RCP 9

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Nom commun: Levures Nom commun: Champignons Nom commun: Mycobactéries Nom commun: Virus Nom commun: Virus enveloppé
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Ce produit est une serviette/lingette désinfectante prête à l'emploi pour les surfaces dures et non poreuses destinée à être utilisée dans les zones institutionnelles, de soins de santé et domestiques.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Essuyage Description détaillée:
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 0,2 à 0,5 m^2/lingette. La lingette doit être remplacée aussi souvent que nécessaire afin de garantir un mouillage complet de la surface. Nombre et fréquence des applications: 1 application par jour au maximum. Temps de contact : 1) Pour les serviettes classiques Bacillol AF et les lingettes classiques Bacillol : Bactéries, levures, mycobactéries et virus à enveloppe – 1 minute Levures et virus – 5 minutes 2) Pour les serviettes classiques Bacillol : 5 minutes, avec 2 serviettes superposées l'une sur l'autre
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Serviettes/lingettes en PET en flowpack en PET/PE ou en sachet en PET/PE Serviettes/lingettes en PET/cellulose dans un distributeur en PEHD ou un sachet en PET/PE

4.4.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Pour une efficacité bactéricide et levuricide : Pour une utilisation entre 4 °C et la température ambiante.

Pour l'efficacité contre d'autres organismes cibles : À utiliser à température ambiante.

Se conformer aux consignes d'utilisation.

Essuyer la surface avec une serviette/lingette en veillant à ce que le produit couvre entièrement la surface.

Serviettes classiques Bacillol : Utiliser 5 à 8 lingettes par m^2.

Serviettes classiques Bacillol AF : Utiliser 2 à 3 lingettes par m^2.

Lingettes classiques Bacillol : Utiliser environ 1 lingette par m^2.

4.4.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Le titulaire de l'autorisation doit indiquer sur l'étiquette le taux d'application sous une forme simple et facilement compréhensible.

Éviter le contact avec les yeux.

Éviter tout contact inutile avec la peau.

En cas de sécheresse cutanée, utiliser une lotion pour la peau adaptée.

4.4.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

4.4.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

voir la rubrique générale

4.4.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

voir la rubrique générale

5. **MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 9**

5.1. **Consignes d'utilisation**

Essuyer la surface avec une serviette/lingette en veillant à ce que le produit la couvre entièrement et laisser agir pendant le temps de contact requis.

Utiliser uniquement des lingettes humides.

Refermer l'emballage après l'ouverture.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

Assurer une ventilation adéquate (par ex. en ouvrant les fenêtres ou par ventilation mécanique) pendant l'application. Éviter la présence d'enfants en bas âge et d'animaux domestiques pendant 15 minutes avant d'entrer à nouveau dans les pièces de petite taille.

Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques ou des animaux non ciblés.

Jeter les lingettes usagées dans un récipient fermé.

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est en mesure d'avaler. NE PAS faire vomir. En cas de symptômes : Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale. Si aucun symptôme : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Informations destinées au personnel de soins de santé ou au médecin : Initier des mesures de réanimation le cas échéant, puis appeler un CENTRE ANTIPOISON.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver immédiatement la peau à grande eau. Ensuite, enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Continuer à rincer la peau à l'eau pendant 15 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Immédiatement rincer à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale. Informations destinées au personnel de soins de santé ou au médecin : Rincer également les yeux à plusieurs reprises pendant le trajet jusque chez le médecin en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Durée de conservation : 36 mois

Stocker à des températures ne dépassant pas 40 °C.

6. **AUTRES INFORMATIONS**

Tenir compte de la valeur de référence européenne de 129,28 mg/m³ pour la substance active propan-2-ol (n° CAS : 67-63-0) qui a été utilisée pour l'évaluation des risques pour le produit biocide.

«Professionnels (y compris utilisateurs industriels)» signifie professionnels qualifiés si la législation nationale l'exige.

7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 9**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux		Bacillol AF classic Tissues	Marché: UE		
Numéro de l'autorisation		EU-0034602-0010 1-9			
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-1-ol		Substance active	71-23-8	200-746-9	45 % (p/p)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	25 % (p/p)

7.2. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux		Bacillol classic Tissues	Marché: UE		
Numéro de l'autorisation		EU-0034602-0011 1-9			
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-1-ol		Substance active	71-23-8	200-746-9	45 % (p/p)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	25 % (p/p)

7.3. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux		Bacillol classic Wipes	Marché: UE		
Numéro de l'autorisation		EU-0034602-0012 1-9			
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-1-ol		Substance active	71-23-8	200-746-9	45 % (p/p)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	25 % (p/p)